

COLLECTION "REPRINT"

NO 10

*D. Martignier - Aymon de Crousaz*

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU CANTON DE VAUD

1867

*(Extraits relatifs à la Vallée de Joux)*

Volume 1

EDITIONS LE PELERIN

1998

p. 123

BRENET (lac). Ce lac est joint au grand lac de la Vallée de Joux par un canal que l'on traverse sur un pont, qui a donné son nom au village du *Pont*. De toutes les eaux qui tombent dans le grand lac, une petite partie se dissipe par l'évaporation ; la quantité surabondante se verse dans le lac Brenet. Arrivées là, elles se trouvent barrières, de tous les côtés, par des montagnes qu'elles ne pourraient franchir qu'après avoir submergé la Vallée entière. La nature a pourvu à ce danger en ménageant aux eaux des issues souterraines, dans lesquelles elles s'engouffrent à travers les interstices des couches verticales de la roche calcaire, qui forme la base des montagnes voisines. Ces issues naturelles sont appelées les *entonnoirs*, par les habitants de la contrée. Ceux-ci mettent le plus grand soin à les tenir toujours ouverts, à cause des dangers auxquels ils se verraient exposés, si ces entonnoirs venaient à se fermer. Les principaux entonnoirs sont ceux de *Bonport* (voyez ce nom) et des *Epinettes*. Ils sont curieux à visiter. On a pratiqué un entonnoir dans le grand lac, au *Rocherai*, entre le Sentier et le Lieu, qui a aussi ses moulins et débite une quantité d'eau assez considérable.

p. 124

Quelques personnes pensent que le lac Brenet est dû aux moines de l'abbaye, qui, afin de se procurer une plus abondante pêche, ont exhaussé d'une manière artificielle les eaux du petit lac, qui auparavant était un marais. Elles s'appuient sur une charte de 1149, où il est parlé d'une piscine sur le lac (*piscina supra lacum*). Cette piscine devait être le lac Brenet, qui a ensuite été agrandi pour les besoins du couvent. Cette opinion est erronée, la piscine était à l'embouchure de l'Orbe dans le lac.

On trouve à l'extrémité orientale du lac Brenet, près des moulins, de belles dendrites sur un schiste calcaire jaunâtre. (Voyez *de Savs-sure : Voyage dans les Alpes*, I, 384, in-4<sup>o</sup>.)

JOUX (VALLÉE DU LAC DE), haute vallée du Jura, bornée au S.-E. par le Noirmont, le Marchairuz et le Mont-Tendre, à l'E. par la Dent-de-Vaulion, au N.-E. par le Risoux, qui la sépare de la France, au S. par le Bois-d'Amont. Cette vallée est arrosée par l'Orbe, qui sort du lac des Rousses et forme les lacs de Joux et de Brenet.

On a beaucoup disserté sur le nom de *Joux*. Les uns l'ont fait dériver de *Jou* (*Jovis*), nom latin de Jupiter; d'autres l'ont fait venir de *jugum*, un col de montagne. Aucune de ces étymologies ne nous paraît devoir être acceptée. Dans tout le cours du moyen âge, les sombres forêts de sapins qui tapissent les flancs du Jura sont appelées *Juriæ nigrae*, les Joux noires. Le mot Joux désignait si évidemment la forêt, que ce mot est resté avec cette signification, dans le langage vulgaire des habitants du Jura. La *dzoura*, la *dzau*, c'est la haute forêt; la *dzoratta*, c'est le jeune bois.

La vallée de Joux, prolongation de celle des Rousses, en Franche-Comté, a 4 1/2 lieues de longueur, avec une largeur variable qui atteint jusqu'à près de deux lieues. Située à une altitude d'environ 3400 pieds, mesurés au bord de l'Orbe, son climat est froid; les arbres fruitiers ne peuvent y prospérer; l'orge et l'avoine sont les seules céréales qu'on y cultive, encore ne mûrissent-elles pas toutes les années dans les parties hautes. Les montagnes environnantes sont couvertes de riches pâturages où de nombreux troupeaux paissent durant l'été. Les fromages qu'on y fabrique sont exportés en France, où ils sont désignés sous le nom de Gruyère. Les sapins y forment des forêts étendues, dont le bois est fort estimé par ses veines fines et sa blancheur. Le plus beau croît dans le Risoux, qui appartient au domaine de l'Etat de Vaud.

L'agriculture, le soin du bétail, l'exploitation et le commerce des bois occupent une partie des habitants. L'industrie de l'horlogerie emploie une partie notable de la population, ainsi que la coutellerie

p. 455 et l'art du lapidaire. Les ouvriers travaillent tous chez eux et au sein du foyer domestique, ce qui contribue à la conservation de la moralité parmi ces intelligents montagnards.

La vallée de Joux, autrefois déserte et inhabitée, doit ses premiers défrichements et sa population aux ordres religieux du moyen âge. Le premier endroit habité a été le *Lieu*, où l'hermite *Poncius* vint fixer sa demeure, vers le VI<sup>e</sup> siècle (voyez le *Lieu*). Plus tard, au XII<sup>e</sup> siècle, Ebal, seigneur de La Sarraz, fonda une abbaye de Prémontrés au lieu où s'élève aujourd'hui le village de l'Abbaye (voyez *Abbaye*). Les religieux appelèrent autour d'eux des colons, qui défrichèrent quelques terres et devinrent les premiers habitants laïcs de cette haute vallée.

Ebal de Grandson, seigneur de La Sarraz, fut reconnu seigneur de la Vallée par un diplôme de l'empereur Frédéric I<sup>er</sup>, daté de Mulhouse en l'an 1184 et confirmé le 26 août 1186. Par cet acte, les limites de la Vallée sont tracées de la manière suivante : « Depuis le » lieu dit *Pierra-Fuly*, jusqu'à une lieue vulgaire proche le lac » *Quinsonnez* (lac des Rousses), selon la manière de limiter de la » terre de Vaud ; et depuis le mont appelé *Riziou*, qui se retourne » sur *Motioz* (Mouthe), jusqu'au mont *Tendroz*, dont le haut penche » du côté de Vaud ; comme les eaux tombent du dit mont vers le » lac et vers l'eau appelée *Orbe*, qui sort du lac de *Quinsonnez* pour » tomber au lac de la dite abbaye. »

Les seigneurs de La Sarraz qui succédèrent à Ebal de Grandson furent, comme lui, seigneurs de la Vallée et cela jusqu'à l'année 1344. A cette date, François, seigneur de La Sarraz, accablé par des dettes contractées à un intérêt usuraire, se vit obligé de vendre la Vallée à Louis de Savoie, baron de Vaud, pour le prix de 1000 livres lausannoises. Il se réserva, pour lui et les siens, l'usage des bois et des pâturages, *sans servitude aucune*.

De ce moment, la Vallée fut annexée à la seigneurie des Clées et les habitants jouirent des mêmes droits et privilèges que ceux de cette dernière terre.

En 1359, le comte de Savoie Amédée VI, ayant acquis la baronnie de Vaud, confirma, en son château de Morges, les droits des habitants des Clées et de la Vallée. Comme ces habitants se plaignaient d'être molestés par les receveurs du prince, celui-ci les exempta de tout péage et gabelle, dans toute l'étendue du Pays de Vaud, moyennant 100 florins d'or, petit poids, une fois payés.

Les hommes de la terre des Clées étaient astreints à contribuer aux fortifications de la place qui leur servait de refuge au moment du danger. Ils désiraient voir étendre cette obligation sur les hommes de la Vallée, afin de rendre leur tâche moins lourde. Ceux-ci s'y re-

p. 456 fusaient en disant que cette obligation ne leur avait jamais été imposée. Nicod de Saint-Martin, capitaine et châtelain des Clées, fut choisi comme arbitre entre les parties. Il décida, en 1396, que les hommes du Lieu, alors les seuls habitants de la Vallée, seraient exempts de cette charge en payant, sur le moment, 45 florins (le florin à 14 sols) et une redevance annuelle de 40 sols.

Après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, en 1536, l'abbaye du Lac fut sécularisée. La Vallée fut annexée par les nouveaux souverains au bailliage d'Yverdon. Mais, comme le chef-lieu était trop éloigné, la Vallée fut placée, à la demande des intéressés, sous l'administration du bailli de Romainmôtier, en 1566, avec la réserve expresse des droits, libertés, franchises et bonnes coutumes, en faveur des habitants.

Sous le gouvernement vaudois, la Vallée est devenue un district qui comprend deux cercles : celui du Pont et celui du Chenit, avec une population totale de 5355 habitants.

La population de la Vallée n'a cessé de s'accroître, malgré les épreuves pénibles par lesquelles elle a souvent passé.

En 1621, la disette était générale dans le pays ; la mesure de froment coûtait jusqu'à 10 florins et l'on fut réduit à triturer des glands pour en faire une espèce de pain. Une peste s'ensuivit, qui pénétra dans la Vallée, où elle décima la population durant quatre étés consécutifs, s'arrêtant toujours aux approches de l'hiver. Au Chenit, les malades étaient abandonnés dans les maisons, tandis que la population saine vivait dans des baraques au sein des forêts. Pour soigner les malades, on avait fait venir des *marronnes* de la Franche-Comté. A la mort des malheureux pestiférés, elles emportaient tout ce qui était dans la maison. On ne se donnait pas la peine de porter les morts au cimetière ; on les jetait dans des fosses ouvertes à l'avance. On comprend aisément quelle misère dut s'ensuivre après un tel fléau.

De 1688 à 1696, les habitants eurent à supporter huit années consécutives de mauvaises récoltes, qui portèrent parmi eux la misère à son comble. Ils furent réduits à se nourrir d'une bouillie de farine d'avoine détrempée dans du lait. A cette date on ne connaissait pas la pomme de terre et à peine la culture des légumes dans les jardins. Plusieurs familles se nourrissaient, en été, de baies sauvages, de racines ; on vit de malheureux enfants brouter l'herbe. Le gouvernement de Berne envoya des secours en blé et en argent ; les communes contractèrent de grosses dettes afin d'empêcher leurs bourgeois de mourir de faim. C'est ainsi que le Chenit, en particulier, se trouva chargé d'une dette de 25,000 florins, somme considérable pour le temps et pour les ressources de la commune. Celle-ci

p. 457 ne pouvant payer à l'échéance fixée par le contrat, les créanciers firent arrêter les deux gouverneurs ou syndics, qui restèrent alternativement en prison jusqu'à l'entier paiement de cette somme.

En 1706, à la suite d'une longue sécheresse, le feu dévora une partie des forêts de la Vallée, situées à l'orient de l'Orbe. L'incendie dura plusieurs jours et ruina les familles qui se livraient à l'exploitation forestière. « Mais, comme le remarque le judicieux Nicole, » auteur de la *Chronique de la Vallée*, de ce mal sortit un bien, l'industrie. Il fallut alors chercher des moyens de vivre et les arts » commencèrent à s'introduire. L'écriture se perfectionna : plusieurs » jeunes gens s'instruisirent pour pouvoir ensuite instruire les autres » dans les écoles. Quelques-uns apprirent les métiers de tailleur, de » cordonnier, de menuisier. Alors on fit les premières horloges en » bois. Jusqu'à ce temps, on comptait les heures, le jour, par le passage du soleil et de l'ombre dans les cheminées, et, la nuit, par » l'inspection des astres. Bientôt on fabriqua des horloges en fer et » en laiton, des couteaux, des rasoirs, des serrures, des boucles, » des fusils. On établit des jardins à légumes ; les femmes apprirent » à tricoter. Auparavant, on ne portait point de bas, mais des guêtres » larges et sans boutons, qui n'entraient pas dans le soulier ; le » tout en grossier drap de laine, comme le reste de l'habillement. »

En 1707, les communes firent fermer une verrerie, parce qu'elle épuisait les forêts, qui souffrirent encore une grande diminution par un second incendie, arrivé dans les bois de la Grand-Roche.

En 1748, le gouvernement établit une poste aux lettres dans la Vallée et un courrier, deux fois la semaine, du Chenit à Romainmôtier. C'est en cette même année que Samuel-Olivier Meylan, du Chenit, revint dans sa commune apportant avec lui l'art de faire des montres ; ce fut, pour cette population intelligente, un événement qui changea les conditions de son existence et lui assura un bien-être qui n'a pas cessé de se développer.

En 1766, la nouvelle route du *Marchairu* fut commencée afin de relier la Vallée avec la Côte et les bords du Léman, où elle trouvait un riche débouché pour ses planches, ses échalas et ses futailles.

En 1768, le 17 août, une grêle désola la Vallée, enfonce les toits et détruit toutes les récoltes. Les grêlons ne furent fondus qu'au bout de quelques jours ; ils pesaient jusqu'à deux onces. Le même fléau a aussi sévi dans ce siècle, il y a environ 35 ans.

MŒURS. Les habitants de la Vallée sont, en général, graves, réfléchis, religieux, amis de l'instruction et singulièrement aptes à tous les ouvrages de mécanique. Ils habitent soit les villages, soit les maisons isolées ou réunies en hameaux épars des deux côtés du lac et de l'Orbe. Chaque maison est accompagnée de prés et de champs

p.458 dont la culture sert de délassement aux travaux sédentaires du cabinet. C'est là que les habitants passent leurs longs hivers, souvent séquestrés par les neiges durant des semaines entières. Les hommes travaillent aux différents ouvrages d'horlogerie, de coutellerie, de boissellerie, tandis que les femmes veillent aux soins du ménage, filent ou se livrent aux travaux du lapidaire. C'est à elles aussi qu'est dévolu le soin du bétail, qui fournit à la famille une part de l'alimentation. Malheureusement, le luxe a pénétré dans ces montagnes avec la plus grande rémunération du travail. Partout, dans les meubles, le noyer a remplacé le sapin, la faïence et la porcelaine ont succédé à la poterie commune et les habits des deux sexes sont semblables à ceux des villes. Les cabarets, les billards se sont multipliés et ont attiré une jeunesse trop insoucieuse de l'avenir.

Tout cela s'explique pour celui qui sait qu'il y a à peine trente années, un habile ouvrier horloger gagnait 10 à 15 fr. par jour. Ce haut gain a profité seulement au petit nombre, malgré la caisse d'épargnes qui sollicitait l'économie des ouvriers. Les jours de chômage et de crise sont venus, la misère est arrivée à leur suite; et on a pu voir tel ouvrier casser des pierres sur les routes, qui, dans les années précédentes, aurait pu épargner de 1500 à 2000 fr. par an. Ce sont les ouvriers à petits gains qui, le plus souvent, ont fait des épargnes.

Au siècle dernier, le chroniqueur Nicole accusait déjà le déclin de la bonne foi et des mœurs austères qui distinguaient les anciens habitants. Aujourd'hui, le défaut saillant du montagnard est une réserve, souvent prudente, il est vrai, mais excessive pourtant, qui l'empêche de dire sa pensée sur les choses même les plus indifférentes de la vie. Cette réserve ressemble tellement à la dissimulation, qu'il n'est pas étonnant qu'on la confonde avec elle.

Aucune partie du pays n'a fourni autant d'émigrants que la Vallée. Vous retrouvez partout, surtout à Genève, les Rochat, les Meylan, les Pignet, les Aubert, les Reymond, les Golay, les Lecoultre, tous originaires de cette vallée du Jura et qui sont arrivés à occuper les positions les plus honorables dans l'industrie, le commerce, la magistrature et l'enseignement.

\*

JOUX (lac de). C'est, comme nous l'avons vu, la noire forêt (joux) qui a donné son nom au lac de Joux et celui-ci à la vallée entière : *Vallée du lac de Joux*.

Le lac est surtout alimenté par l'Orbe, qui sort du lac des Rousses et vient se jeter dans le lac, au-dessous du Sentier. A son embouchure, les religieux avaient établi une *poissine* (*piscina*) mentionnée dans plusieurs documents du XII<sup>e</sup> siècle comme étant dans la partie supérieure du lac et au vent du Lieu. Nous ne savons comment quel-

p 459 ques historiens, malgré ces indications si précises, ont pu la placer au lac Brenet.

Les principaux cours d'eau qui se jettent dans le lac sont la *Lionnaz* et l'eau du *Brassus*, avec plusieurs autres petits ruisseaux qui sont surtout nombreux le long des Bioux. La longueur du lac, du Pont au Sentier, est d'environ deux lieues sur une largeur de vingt minutes. Sa plus grande profondeur atteint, dit-on, 150 pieds. Un canal étroit le fait communiquer avec le lac Brenet, où se trouvent les principaux entonnoirs souterrains qui servent à l'écoulement des eaux (voyez *Brenet*). Ce lac est très poissonneux ; on y trouve surtout le brochet, la perche et la truite. Le brochet est fort estimé des gourmets.

Un autre lac, mais beaucoup plus petit, se trouve dans un fond humide et marécageux, entre le Séchey et le Lieu ; c'est le lac *Ter* (*lacus Tertius*), qui n'a guère que quelques minutes de tour. Il est aussi très poissonneux et ses eaux sont profondes. On ne sait pas, d'une manière certaine, s'il communique avec le grand lac par une voie souterraine, bien qu'on puisse aisément le supposer.

Ces lacs limpides, aux eaux azurées, où se reflètent les vertes forêts, les prairies et les nombreuses maisons éparses sur les rives, contribuent à donner à la Vallée un aspect plein de charmes, dans les jours chauds de juillet. Pour bien voir ce paysage dans tous ses détails, il faut monter sur la Dent-de-Vaulion, dans l'après-midi d'un beau jour, alors que le soleil a dépassé le milieu de sa course et qu'il éclaire de ses rayons la côte orientale que la hauteur de la montagne avait jusqu'alors tenue dans l'ombre. Nous ne connaissons aucun paysage qui procure à l'âme des sensations aussi calmes et aussi douces. La vue de la Vallée est fort belle aussi des rochers qui dominent le Mont du lac, au débouché de la route de Pétrafélix.

Durant l'hiver, les lacs de la Vallée se couvrent d'une couche épaisse de glace qui porte même les traîneaux chargés. Le grand lac sert alors de grande route pour les communications.

Dans l'année pluvieuse de 1816, en été, les entonnoirs ne suffisaient plus à débiter le trop-plein des eaux, qui s'élevèrent jusqu'au toit du moulin de Bonport et menacèrent le village du Pont, qui est très rapproché de la rive. Le même fait s'est renouvelé en 1818, ce qui a conduit la population à nettoyer les anciens entonnoirs, à en ouvrir de nouveaux et à exercer une surveillance attentive après les longues pluies. — Le lac de Joux est à une altitude de 3363 pieds fédéraux.